

## Chapitre V

# PASSER D'UN AMOUR HUMAIN À LA CHARITÉ CONJUGALE

### Introduction

Nous avons commencé à voir, la dernière fois, la manière dont l'homme et la femme doivent se situer l'un vis-à-vis de l'autre pour pouvoir se sanctifier l'un par l'autre à l'intérieur du mariage. Nous allons reprendre cette réflexion en mettant d'abord en évidence la nécessité d'une conversion profonde de leur amour lui-même.

### 1. La sexualité sous le régime du péché<sup>1</sup>

« (...) ayant connu Dieu, ils ne lui ont pas rendu comme à un Dieu gloire ou action de grâce, mais ils ont perdu le sens dans leur raisonnements et leur cœur inintelligent s'est enténébré : dans leur prétention à la sagesse, ils sont devenus fous et **ils ont changé la gloire du Dieu incorruptible contre une représentation, simple image** d'hommes corruptibles, d'oiseaux, de quadrupèdes, de reptiles. Aussi Dieu les a livrés selon les convoitises de leur cœur à **une impureté** où ils avilissent eux-mêmes leur propres corps ; eux qui ont échangé la vérité de Dieu contre le mensonge, **adoré et servi la créature de préférence au Créateur**, qui est béni éternellement ! Amen. Aussi Dieu les a-t-il livrés à des **passions** avilissantes : car leurs femmes ont échangé des rapports naturels pour des **rapports contre nature** ; pareillement les hommes, délaissant l'usage naturel de la femme, ont brûlé de désir les uns pour les autres, perpétrant l'infamie d'homme à homme et recevant en leurs personnes l'inévitable salaire de leur égarement » (Rm 1, 21-27). Parce qu'elle est relative à l'union divine qui la fonde et la dépasse, l'union conjugale est touchée directement par le péché en tant qu'il nous sépare de Dieu.

Cette réalité si délicate et si fragile de l'amour conjugal ne peut, en effet, être vécue avec sagesse qu'en demeurant en vérité à sa juste place par rapport à la vocation fondamentale de l'homme à l'union divine. Elle en dépend essentiellement d'une manière cachée et mystérieuse. En « adorant et servant la créature de préférence au Créateur », l'homme et la femme se rendent incapables de s'aimer et de s'unir en vérité dans le respect de la personne de l'un et de l'autre. **Aimer l'autre plus que Dieu, c'est mal l'aimer**. Le péché comme idolâtrie conduit aux « désordres dans le mariage », à « l'adultère » et à la « débauche » (cf. Sg. 14, 22-27). Il rend impossible une réelle communion : on se cherche mais sans se trouver. Le refus d'adorer Dieu « enténébre le

---

<sup>1</sup> Cf. CEC, 1606-1608.

cœur de l'homme » qui ne vit plus selon la vérité mais selon « la convoitise » (cf. Rm 1, 21.24). Le désir de communion est dévié par des « passions avilissantes » qui lui font faire « ce qui ne convient pas » (cf. Rm 1, 28) à l'amour.

« **Ta convoitise te poussera vers ton mari et lui dominera sur toi** » (Gn 13, 16). Le témoignage de la Genèse nous montre comment la rupture avec Dieu pervertit la relation conjugale en une relation de « **convoitise** » et de « **domination** » où **l'esprit de possession**<sup>2</sup> empêche le don désintéressé des personnes l'une à l'autre. Dans la mesure où il ne rend pas à Dieu « gloire ou action de grâce », l'homme est tenté d'ériger la sexualité en absolu, de **confondre le « signe » et la « réalité »**, transformant la relation conjugale en une relation de possession et d'idolâtrie mutuelle. L'esprit de possession rend l'amour impur et ouvre la porte à toutes les formes de perversion. Il est le signe de **la désespérance**, c'est-à-dire d'une soif d'absolu qui n'est plus orientée vers Dieu, qui est perverti.

## 2. La purification de l'amour humain par la vertu de l'espérance

« Nous savons que lors de cette manifestation nous lui serons semblables, parce que nous le verrons tel qu'il est. **Quiconque a cette espérance en lui se rend pur** comme celui-là est pur » (1 Jn 3, 2-3). Celui qui cède à la tentation de la possession signifie par là même qu'il ne vit plus dans l'espérance, qu'il ne veille plus. « Veillez et priez pour ne pas entrer en tentation : l'esprit est ardent mais la chair est faible » (Mt 26, 41). Seule l'espérance peut nous donner la force en effet d'« attendre avec constance ce que l'on ne voit pas » (cf. Rm 8, 25) au travers de ce qui se voit. Le corps se voit. Ce qui se voit laisse prise à la possession. L'homme et la femme sont appelés à s'unir charnellement en demeurant tendus vers une Réalité qui « ne se voit pas », qui ne peut se posséder. Ils sont appelés à vivre les réalités visibles sans s'y arrêter. Il y a là une **pauvreté nécessaire**, celle de l'espérance, qui fait dire à saint Paul : « **que ceux qui ont femme vivent comme s'ils n'en avaient pas** » (cf. 1 Co 7, 29).

À l'intérieur de la « méta-tentation » au sens où l'entend Jean-Paul II, notre temps témoigne, d'une manière particulière, du drame d'une sexualité vécue en dehors de la

---

<sup>2</sup> Maurice Zundel parle d'une manière très suggestive de cet « esprit de possession qui transforme en esclavage tant de passions, où deux êtres **s'enivrent de l'empire absolu qu'ils exercent l'un sur l'autre**, en se prêtant mutuellement le visage de l'unique nécessaire. Mirage merveilleux par où ils se promeuvent sans effort au rang de dieux, savourant l'adoration qui atteste leur gloire d'être fin dernière ; égocentrisme éblouissant qui s'en fait accroire en parlant le langage du don et qui trouve dans l'ivresse des sens la source magique d'une aveugle ferveur : jusqu'à ce que les yeux s'ouvrent et qu'on n'ait plus en face de soi que les limites décevantes d'un être borné qui s'objective maintenant avec la crudité banale d'une chose indifférente. Il n'est pas rare alors de voir succéder à "l'amour", dans le ressentiment d'avoir été dupe, une haine implacable qui prouve trop clairement que l'élan vers l'autre n'était que la projection magnifiée d'un moi nourri de la sève d'autrui. » Après avoir évoqué la « communion opaque où les corps s'affolent d'être étrangers, où les âmes cessent de se connaître », il conclut ainsi sa méditation sur l'esprit de possession : « Étrange figure de l'homme, sans cesse tourmenté par la soif du divin, et qui en arrive à diviniser ses entrailles, à mettre l'absolu dans une secousse nerveuse, s'il ne rencontre un jour dans le silence de son âme attentive, l'altruisme subsistant du premier amour où l'être s'identifie au don. Alors il comprend **l'impureté essentielle de la possession** et de la folie de vouloir enfermer dans les limites de son moi un être qu'une lumière divine seule peut combler » (*Notre Dame de la Sagesse*, Foi vivante, Cerf, Paris 1979, pp. 33-34)

lumière que diffuse l'espérance. Plus une société se ferme à Dieu et désespère, plus elle vit dans l'impureté. Le « **signe** » – qu'est l'union sexuelle – se referme sur lui-même, il ne fait plus signe vers rien et **finit par se perdre lui-même**<sup>3</sup> (cf. Rm 1, 24 et 1 Co 6, 18) dans sa prétention à s'ériger en absolu. Le désir d'union tourné tout entier vers la créature s'exacerbe et devient fou dans un esprit de possession qui aveugle<sup>4</sup>. Le corps laisse alors prise à la possession au lieu d'être vécu comme le « sacrement primordial » qui nous ouvre au mystère de Dieu et de la personne humaine dans un regard purifié par l'espérance. Celui qui veut posséder l'autre le perd, il se rend incapable de voir la personne dans sa vérité la plus profonde, celle d'enfant de Dieu. « **Si le monde ne nous connaît pas, c'est qu'il ne l'a (Dieu) pas connu**. Bien-aimés, dès maintenant, nous sommes enfants de Dieu » (1 Jn 3, 1-2).

### 3. Vivre la transformation de l'amour humain en charité conjugale

« **Le corps est pour le Seigneur et le Seigneur pour le corps** » (1 Co 6, 13). Comment le Christ opère-t-il « la rédemption de notre corps » (cf. Rm 8, 24), la rédemption de cette réalité si profondément humaine qu'est l'amour conjugal ? Essentiellement par le **don** qu'il nous fait **de la charité** « qui est dans le Christ » (1 Tm 1, 14), moyennant la foi et l'espérance qui nous disposent à cet amour nouveau<sup>5</sup>. L'amour conjugal ne peut en effet s'épanouir qu'à l'intérieur de l'amour qui nous unit à Dieu et qui peut seul combler notre cœur. Il dévie sinon, d'une manière ou d'une autre, dans la possession comme nous l'avons vu. **Le second commandement** : « Tu aimeras ton prochain comme toi-même » demeure et **doit demeurer relatif au premier** : « Tu aimeras le Seigneur ton Dieu de tout ton cœur, de toute ton âme, de tout ton esprit et de toute ta force » (cf. Mc 12, 29-31). Il en est dépend radicalement. Autrement dit, **c'est l'union à Dieu qui permet l'union à l'autre**, c'est la communion avec Dieu qui fait entrer les époux dans une communion nouvelle, plus profonde et plus vraie<sup>6</sup>, « un seul cœur et une seule âme » (cf. Ac 4, 32). « Je leur ai donné la gloire que tu m'as donnée, pour **qu'ils soient un** comme nous sommes un : **moi en eux** et toi en moi »

---

<sup>3</sup> Comme le dit le Concile : L'inclination simplement érotique cultivée pour elle-même s'évanouit vite et d'une façon pitoyable » (*Gaudium et spes*, n° 49, § 1). Plus largement, on pourrait dire que les couples repliés sur eux-mêmes finissent par voir leur amour se perdre : il ne peut grandir en vérité que dans l'ouverture à Dieu d'une manière explicite ou implicite.

<sup>4</sup> Comme saint Jean de la Croix le décrit très bien à propos de la joie du toucher dans les choses agréables, quand celle-ci est vécue d'une manière passionnelle, idolâtrique, « elle empêche le jugement, l'entretenant dans **une folie et ignorance spirituelle** (...), nourrit parfois un esprit de confusion et **une insensibilité de conscience et d'esprit** ; partant, elle affaiblit fort la raison et la réduit à un tel point qu'elle ne peut prendre ni donner bon conseil et devient incapable des biens spirituels et moraux, inutile comme un pot cassé » (*Montée du mont Carmel*, III, 27, § 6). La personne de l'autre ne peut être alors respectée, elle est nécessairement objectivée.

<sup>5</sup> « L'Esprit, que répand le Seigneur, leur donne un cœur nouveau et rend l'homme et la femme capables de s'aimer, comme le Christ nous a aimés. L'amour conjugal atteint cette plénitude à laquelle il est intérieurement ordonné, la charité conjugale : celle-ci est la façon propre et spécifique dont les époux participent à la charité du Christ se donnant lui-même sur la croix, et sont appelés à la vivre » (Jean-Paul II, *Familiaris consortio*, n° 13).

<sup>6</sup> « L'Esprit Saint répandu au cours de la célébration sacramentelle remet aux époux chrétiens **le don d'une communion nouvelle, communion d'amour**, image vivante et réelle de l'unité tout à fait singulière qui fait de l'Église l'indivisible Corps mystique du Christ » (*Familiaris consortio*, n° 19).

(Jn 17, 22-23). Par la grâce du sacrement de mariage, **c'est Dieu qui unit l'homme et la femme** dans le Christ Jésus : « vivants à Dieu dans le Christ Jésus » (cf. Rm 6, 11), ils peuvent se retrouver l'un l'autre en Dieu, « tirant leur unité de l'unité du Père et du Fils et de l'Esprit Saint »<sup>7</sup>.

On peut relire dans cette lumière **le signe de Cana** (cf. Jn 2, 1-12) comme le signe prophétique de la rédemption de l'amour humain qui adviendra par la Croix. L'Époux y vient au service des époux au moment où le vin de l'amour humain, d'un amour humain refermé sur lui-même s'épuise, c'est-à-dire manifeste sa pauvreté, son incapacité à remplir le cœur de l'homme. Le vin nouveau que Jésus apporte par sa venue est celui de **la charité conjugale**, celui d'un amour conjugal à nouveau ouvert et orienté vers Dieu<sup>8</sup>. **C'est ainsi que Jésus sauve l'amour humain : en nous apprenant à le vivre pour Dieu, pour l'amour de Dieu**<sup>9</sup>. En cela consiste le mystère de la charité : nous aimons vraiment l'autre pour lui-même, dans le don désintéressé de nous-mêmes, dans la mesure où nous l'aimons pour Dieu. Les époux sont certes « appelés depuis le commencement » à « **exister réciproquement "l'un pour l'autre"** »<sup>10</sup>, mais ils doivent vivre ce « l'un pour l'autre » pour Dieu, en serviteurs de Dieu qui s'effacent (cf. Jn 3, 30) devant leur Maître qui seul peut combler le cœur humain. C'est ainsi seulement qu'on peut vivre « pour l'autre », pour son bien, sans chercher à ce que l'autre vive pour nous. C'est ainsi seulement qu'on peut aimer d'une manière désintéressée.

« Cherchez d'abord son Royaume et sa justice et tout cela vous sera donné par surcroît » (Mt 6, 33). Vivre la vie conjugale « dans le Seigneur » (cf. 1 Co 7, 39), c'est donc laisser le Christ sanctifier et sauver l'amour humain en acceptant de consacrer cet amour à Dieu. La sagesse évangélique consiste ici à vivre en toutes circonstances l'union conjugale comme « sacrement » dans la certitude que, par là, « par surcroît », l'amour conjugal peut être porté à sa perfection. La première exigence ici consiste à accepter de suivre un chemin de détachement (cf. 1 Co 7, 29) pour pouvoir s'unir, jouir l'un de l'autre en vérité, « au centuple »<sup>11</sup> (cf. Mc 10, 30) selon l'avertissement du

---

<sup>7</sup> Nous appliquons ici à la communauté conjugale comme « église domestique » l'expression utilisée par le Concile pour l'Église universelle : « Ainsi l'Église universelle apparaît comme un "peuple qui tire son unité de l'unité du Père et du Fils et de l'Esprit Saint" » (*Lumen Gentium*, n° 4).

<sup>8</sup> Cf. *Gaudium et spes*, n° 48, § 2.

<sup>9</sup> « La charité est la vertu théologale par laquelle nous aimons Dieu par-dessus toute chose pour Lui-même, et notre prochain comme nous-mêmes **pour l'amour de Dieu** » (CEC, 1822). C'est cette charité divine qui « assure et purifie notre puissance d'aimer » (CEC, 1827).

<sup>10</sup> Jean-Paul II, *Mulieris dignitatem*, n° 7. En ce sens saint Paul dit : « Que le mari s'acquitte de son devoir envers sa femme, et pareillement la femme envers son mari. La femme ne dispose pas de son corps, mais le mari. Pareillement, le mari ne dispose pas de son corps, mais la femme » (1 Co 7, 3-4).

<sup>11</sup> Comme l'explique saint Jean de la Croix, « **en se détachant des choses**, l'homme en acquiert une plus grande connaissance pour bien comprendre les vérités qui les concernent, tant naturellement que surnaturellement » (*Montée du Mont Carmel*, III, 22, § 2). L'homme spirituel « juge de tout » (1 Co 2, 15), son esprit purifié « **pénètre la vérité et la valeur des choses** » (*ibid.* III, 22, § 2) et par là même, n'ayant rien, il « possède tout » (cf. 2 Co 6, 10), il « domine » et « régit le monde en sainteté et justice » (Sg 9, 2-3), sachant profiter de tout pour son bien. À l'inverse, « **celui qui a lié sa volonté aux choses, n'a ni ne possède rien** : tant s'en faut, elles possèdent son cœur et le tiennent par conséquent à la peine comme un captif » (*ibid.* III, 22, § 2).

Christ : « Qui veut en effet sauver sa vie la perdra, mais qui perdra sa vie à cause de moi, celui-là la sauvera » (Lc 9, 24). Il faut lâcher prise pour pouvoir recevoir l'autre de la main de Dieu : ce n'est pas en se cherchant l'un l'autre que les époux peuvent se trouver, mais en laissant le Christ les purifier au travers de leur vie conjugale. Ils doivent certes faire ce qu'ils peuvent humainement pour favoriser la communion conjugale mais dans la reconnaissance de leur impuissance à ne faire « qu'un » par eux-mêmes. Ils doivent plutôt vivre leur vie commune comme le lieu privilégié<sup>12</sup> où le Christ les attend pour les sanctifier l'un l'autre au travers de leurs devoirs respectifs et de la « tribulation » (cf. 1 Co 7, 28). C'est à ce niveau-là que nous pouvons reprendre notre réflexion sur les rôles spécifiques de l'homme et de la femme à l'intérieur du mariage, la manière propre dont l'un et l'autre doivent « rechercher » d'abord « la sanctification » (cf. He 12, 14) à l'intérieur du mariage.

#### 4. Le chemin de sanctification propre à la femme dans la vie conjugale

« Je veux cependant que vous le sachiez : **le chef de tout homme, c'est le Christ ; le chef de la femme, c'est l'homme** ; et le chef du Christ, c'est Dieu » (cf. 1 Co 11, 3). Il y a là un ordre qui est donné et qui dépend de la perception du « mystère », celui « du Christ et de l'Église » (cf. Ép 5, 32), qui enveloppe le mariage et lui donne sa signification ultime<sup>13</sup>. Saint Paul n'entend pas nier l'égalité profonde de l'homme et de la femme, créés l'un et l'autre « à l'image de Dieu » (cf. Gn 1, 27). Le Christ n'est pas venu infirmer mais confirmer cette égalité profonde établie par Dieu dès l'origine : « Car vous êtes tous fils de Dieu, par la foi, dans le Christ Jésus. Vous tous en effet, baptisés dans le Christ, vous avez revêtu le Christ : il n'y a ni Juif ni Grec, il n'y a ni esclave ni homme libre, **il n'y a ni homme ni femme ; car tous vous ne faites qu'un dans le Christ Jésus** » (Ga 3, 26-28). C'est sur cette base de l'unité des deux qu'il nous faut réfléchir à la manière dont l'homme et la femme doivent se situer l'un vis-à-vis de l'autre pour faire de leur vie commune un chemin de sainteté.

Il convient donc d'affirmer d'emblée que le « seul chef » (cf. Ép 1, 10 et aussi Mt 23, 10) de la femme, c'est le Christ. Si la femme doit donc se soumettre à son mari, ce ne peut être que pour mieux se soumettre au Christ. Elle doit le faire précisément comme l'Église se soumet, c'est-à-dire dans l'obéissance de la foi : « Car il n'y a point

---

<sup>12</sup> Elle est un lieu privilégié parce qu'elle se situe sur le terrain de l'amour, de notre soif d'aimer et d'être aimé, et que c'est là d'abord que le Christ nous attend pour pouvoir purifier notre cœur (cf. Jn 7, 37). La vie commune met en évidence, avec ses difficultés et ses « tribulations » inévitables (cf. 1 Co 7, 28), le besoin de conversion, de purification et de guérison de chacun. Elle est en ce sens une invitation permanente à s'en remettre davantage au Christ comme le Sauveur de l'amour.

<sup>13</sup> On peut reprendre ici ce qu'a dit Jean-Paul dans sa *Lettre aux femmes* à propos du non accès des femmes au sacerdoce ministériel : « En effet, ces distinctions de rôle ne doivent pas être interprétées à la lumière des canons de fonctionnement propres aux sociétés humaines, mais selon les critères spécifiques de *l'économie sacramentelle, c'est-à-dire de l'économie de signes* librement choisis par Dieu, pour se rendre présent au milieu des hommes » (n° 11). C'est aussi au niveau de l'économie des signes que se situe la question de l'obéissance de la femme à son mari. Cette économie des signes nous permet en même temps de regarder les choses selon leur signification la plus profonde, leur signification sacramentelle, c'est-à-dire de **discerner le chemin de sanctification qui nous est offert au travers elles**.

d'autorité qui ne vienne de Dieu, (...) si bien que celui qui résiste à l'autorité se rebelle contre l'ordre établi par Dieu » (cf. Rm 13, 1-2). La femme croyante est appelé à **reconnaître en ce devoir d'obéissance conjugale la matière d'une obéissance au Christ vécue dans la foi**<sup>14</sup>, une foi d'autant plus méritoire que la présence du Christ est comme voilée par les limites humaines de son époux : « Bienheureux ceux qui croient sans voir » (cf. Jn 20, 29). C'est là sa manière propre de sanctifier son amour conjugal, de l'orienter vers Dieu : elle aime son mari pour Dieu en lui obéissant pour obéir à Dieu – et non pas pour lui plaire d'une manière tout humaine<sup>15</sup>.

##### 5. « Elle sera sauvée en devenant mère »

« **Quiconque fait la volonté de mon Père qui est aux cieux, celui-là m'est un frère et une sœur et une mère** » (Mt 12, 50). L'obéissance quand elle est vécue dans la foi ne peut pas ne pas être féconde. Nous avons vu comment en ce sens la femme peut « gagner son époux » (cf. 1 P 3, 1) au Christ par la pureté de son obéissance. Là est la source cachée de la maternité spirituelle de la femme : « Tromperie que la grâce ! Vanité, la beauté ! **La femme qui craint le Seigneur, voilà celle qu'il faut féliciter !** Donnez-lui le fruit de ses mains, ses œuvres la louangent aux portes » (Pr 31, 30-31). « Force et dignité forment son vêtement » (Pr 31, 25), sa « force spirituelle »<sup>16</sup> est celle d'une âme qui s'abandonnant à Dieu dans l'obéissance de la foi Le laisse, comme la Vierge par son fiat, passer dans le monde pour le sauver. « Je suis la servante du Seigneur (...) », c'est en se mettant au service de Dieu que la femme peut servir les autres d'une manière féconde, être une force vitale pour eux. C'est aussi par là qu'elle peut parvenir au salut en tant que femme : « Et ce n'est pas Adam qui se laissa séduire, mais la femme qui, séduite, se rendit coupable de transgression. Néanmoins **elle sera sauvée en devenant mère**<sup>17</sup> si elle demeure **dans la foi, la charité et la sanctification** avec modestie » (1 Tm 2, 14-15).

« Pendant l'instruction, la femme doit garder le silence, en toute soumission. **Je ne permet pas à la femme d'enseigner ni de faire la loi à l'homme** »<sup>18</sup> (cf. 1 Tm 2, 11-

---

<sup>14</sup> On peut reprendre ici, à l'intérieur de l'analogie entre la famille et l'Église, les paroles du Christ adressées aux apôtres comme pasteurs de son Église : « **Qui vous écoute m'écoute** (...) » (cf. Lc 10, 16).

<sup>15</sup> À ce sujet, il peut être psychologiquement facile pour certaines femmes de se soumettre à leur époux, mais cette soumission n'aura de valeur pour Dieu que si elle est reprise à l'intérieur d'un mouvement de foi et d'espérance qui en fasse un véritable acte de charité conjugale : « si je n'ai pas la charité, cela ne me sert de rien » (1 Co 13, 3). Dans cette perspective, on peut dire qu'il est bon qu'en notre siècle la femme cherche à se libérer d'une dépendance aliénante pour pouvoir ensuite, en un second temps, redécouvrir la valeur de l'obéissance vécue librement et divinement.

<sup>16</sup> « Ainsi la “femme vaillante” (cf. Pr 31, 10) devient **un soutien irremplaçable et une source de force spirituelle pour les autres** qui se rendent compte de l'énergie considérable de son esprit. À ces “emmes vaillantes” sont très redevables leurs familles et parfois des nations entières » (Jean-Paul II, *Mulieris dignitatem*, n° 30). Selon notre perspective, « l'énergie considérable » de l'esprit de la femme ne peut être effective que par et dans la foi. Sans la foi elle demeure un « vase plus fragile » (cf. 1 P 3, 7) que l'homme.

<sup>17</sup> Littéralement : « par la maternité ». Cette maternité doit être comprise d'abord comme une maternité spirituelle découlant de l'obéissance de la foi en opposition avec la « transgression », la désobéissance originelle par laquelle « la mort est entrée dans le monde » (cf. Rm 5, 12).

<sup>18</sup> Littéralement : « de prendre autorité sur l'homme ».

12). Il faut comprendre ces recommandations de Paul comme s'adressant à des femmes « faisant profession de la crainte de Dieu » (cf. 1 Tm 2, 10). Le silence est ici l'expression concrète de cette crainte de Dieu. Cela n'exclut pas que la femme ait à parler non pas tant pour « enseigner » que pour éduquer comme le laisse entendre une autre recommandation de Paul : « Que les vieillards soient sobres, dignes, pondérés, robustes dans la foi, la charité, la constance. Que pareillement les femmes âgées aient le comportement qui sied à des saintes : ni médisantes, ni adonnées au vin mais **de bon conseil** ; ainsi **elles apprendront** aux jeunes femmes **à aimer** leur mari et leurs enfants, à être réservées, chastes, femmes d'intérieur, bonnes, soumises à leur mari, en sorte que la parole de Dieu ne soit pas blasphémée » (Tt 2, 3-5). Comprise comme une expression de sa maternité spirituelle, l'activité éducatrice fait partie du « **génie de la femme** »<sup>19</sup>.

« Aussi bien, dans le Seigneur, ni la femme ne va sans l'homme, ni l'homme sans la femme ; car de même que la femme a été tirée de l'homme, ainsi **l'homme (naît) par la femme, et le tout (vient) de Dieu** » (1 Co 11, 11-12). La femme qui vit dans la crainte de Dieu, dans l'obéissance de la foi est vraiment pour l'homme « le principe de la fortune, une aide semblable à lui, une colonne d'appui » (Si 36, 24). « Sa science est pour lui une force » (Pr 26, 13). À travers elle, c'est Dieu qui vient au secours de l'homme<sup>20</sup> : « Que l'homme et la femme soient créés l'un pour l'autre, l'Écriture sainte l'affirme : “Il n'est pas bon que l'homme soit seul”. **La femme**, “chair de sa chair”, c'est-à-dire son vis-à-vis, son égale, toute proche de lui, **lui est donnée par Dieu comme un “secours” représentant ainsi le “Dieu qui est notre secours”** (cf. Ps 121, 2) »<sup>21</sup>.

---

<sup>19</sup> Pour reprendre une expression chère à Jean-Paul II qui, à ce sujet, a des paroles pleines de sagesse : « En règle générale, le progrès est évalué selon des catégories scientifiques et techniques, et, même de ce point de vue, la contribution de la femme n'est pas négligeable. Cependant, ce n'est pas là l'unique dimension du progrès, ce n'est pas même la principale. **La dimension éthique et sociale**, qui marque les relations humaines et les valeurs de l'esprit, paraît plus importante : dans cette dimension, souvent développée sans bruit à partir des relations quotidiennes entre les personnes, spécialement à l'intérieur de la famille, c'est précisément au “**génie de la femme**” que la société est en grande partie débitrice. À ce propos, je voudrais exprimer ma gratitude particulière aux femmes engagées dans les secteurs les plus divers de **l'activité éducative**, bien au-delà de la famille : jardins d'enfants, écoles, universités, services sociaux, paroisses, associations et mouvements. Partout où existe la nécessité d'un travail de formation, on peut constater l'immense disponibilité des femmes qui se dépensent dans les relations humaines, spécialement en faveur des plus faibles et de ceux qui sont sans défense. Dans cette action, elles accomplissent une forme de **maternité affective, culturelle et spirituelle**, d'une valeur vraiment inestimable pour les effets qu'elle a sur le développement de la personne et sur l'avenir de la société » (*Lettre aux femmes*, n° 9). Il montre par la suite que la femme a pour cela **une capacité particulière d'attention à la personne humaine concrète** : « ... elle qui, peut-être plus encore que l'homme, **voit l'homme, parce qu'elle le voit avec le cœur**. Elle le voit indépendamment des différents systèmes idéologiques ou politiques. Elle le voit avec sa grandeur et ses limites, et elle cherche à venir à sa rencontre et à *lui être une aide* » (n° 12).

<sup>20</sup> En ce sens, le Siracide n'a pas peur de dire : « Faute de clôture le domaine est livré au pillage, sans une femme l'homme gémit et va à la dérive » (36, 30).

<sup>21</sup> CEC, 1605.